
Dossier



Avertissement

Les données sont arrondies au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des données arrondies peut ainsi légèrement différer du total arrondi. En particulier, en cas d'une ventilation complète de la population, la somme des sous-catégories peut légèrement différer de 100 %.

Les indicateurs sur l'éducation issus de l'enquête Emploi ont été affectés par des changements dans le questionnaire et de champ introduits à partir de 2013 et dont les effets se sont progressivement diffusés. Sauf mention contraire, les séries n'ont pas été rétropolées pour tenir compte de ces ruptures de série.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Sur le site Internet www.insee.fr, les données des fiches présentées dans cet ouvrage sont rassemblées sous l'intitulé « Bilan Formation-Emploi ». Elles sont actualisées chaque année. Sur le site d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- n.s. Résultat non significatif
- € Euro
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

En vingt ans, des parcours d'insertion dégradés mais des jeunes moins inquiets pour leur avenir professionnel

Virginie Mora*

Entre les cohortes de débutants arrivées sur le marché du travail au début des années 1990 et celles arrivées après la récession économique de 2008-2009, les parcours d'insertion se sont sensiblement dégradés. Près d'un jeune sur cinq arrivé sur le marché du travail pour la première fois en 2010 est ainsi resté sur le bord du chemin au cours des cinq ans qui ont suivi ses études, entre chômage et inactivité. Au-delà de la dimension conjoncturelle, des transformations structurelles des modalités d'insertion des jeunes se dessinent : le maintien, au fil des enquêtes, de parcours que l'on peut qualifier de « stabilité paradoxale », se déroulant à la fois durablement et continûment sur des emplois à durée déterminée, voisine avec le net recul des parcours d'accès rapide et durable aux emplois à durée indéterminée. Pour autant, en près de vingt ans, les emplois obtenus par les jeunes sortants sont mieux qualifiés et moins souvent à temps partiel, et l'éventail des rémunérations s'est resserré. Malgré des conditions d'insertion moins favorables en moyenne, le regard subjectif que portent les débutants sur leur parcours et leur situation s'est à la fois homogénéisé et nettement amélioré. Connaître des conditions d'insertion difficiles pèse bien moins qu'avant sur l'optimisme des jeunes.

L'utilisation des enquêtes Génération (*encadré 1*) à des fins de comparaison dans le temps est récente [Barret *et al.*, 2014]. Mais elle illustre de façon récurrente la prégnance sur les parcours d'insertion de la conjoncture économique qui prévaut dans les premières années de vie active des jeunes. Cinq ans après la fin des études, la part de jeunes en emploi a ainsi augmenté de 78 % à 82 % pour les débutants des générations 1992 et 1998, les premiers ayant pâti du trou d'air de 1993 quand les seconds ont bénéficié d'une période soutenue d'embellie économique. Ce taux d'emploi cinq ans après les études s'est ensuite replié à 78 %, puis à 75 % pour les générations 2004 et 2010, témoignant d'une conjoncture plus modestement favorable pour la première, et nettement dégradée pour la seconde, arrivée sur le marché du travail juste après la plus grande récession depuis l'après-guerre.

Au-delà du seul taux d'emploi, une grande part des indicateurs d'insertion évolue ainsi, au fil des enquêtes Génération, avec le cycle conjoncturel (*figure 1*). La part de jeunes ni en emploi, ni en formation (**NEET**, *Neither in Employment nor in Education or Training*) cinq années après la fin des études, ou la part d'emplois exercés à cet horizon en contrats à durée limitée (CDD ou intérim) ont ainsi atteint un point bas avec la génération 1998, avant de repartir à la hausse pour les générations de 2004 et surtout de 2010. D'autres indicateurs, portant sur les parcours cette fois, témoignent également de ce lien entre insertion et conjoncture, tels que le nombre de mois d'emploi ou inversement de chômage ou de NEET cumulés au cours des cinq années qui suivent les études.

* Virginie Mora, Céreq.

1. Indicateurs d'insertion des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1992, 1998, 2004 et 2010

en %

	Génération			
	1992	1998	2004	2010
Croissance du PIB entre les deuxièmes trimestres des années N¹ et N+3	4,0	9,9	6,8	3,3
Part de jeunes sortis diplômés à bac+3 ou plus l'année N	15,0	17,4	18,8	24,3
En avril N+5, proportion de jeunes...				
... hors emploi	22,2	17,6	22,2	25,3
NEET ²	18,2	14,5	18,1	19,9
Formation	3,8	3,1	4,1	5,5
... en emploi	77,8	82,4	77,8	74,7
CDI	61,9	66,7	66,0	57,2
Fonctionnaires	11,6	6,8	6,8	5,7
Indépendants	3,4	2,9	4,3	5,2
CDD, intérim, etc. (hors emplois aidés)	19,2	17,3	19,7	23,3
Contrats aidés (hors alternance)	2,9	5,0	0,9	3,9
Relevant des dispositifs d'alternance	1,1	1,3	2,5	5,2
... en temps partiel parmi les jeunes en CDD	22,5	20,2	21,9	21,7
... en temps partiel parmi les jeunes en CDI	13,6	8,2	8,1	9,7
... en temps partiel parmi les jeunes fonctionnaires	5,5	4,1	4,7	7,4
... en emploi				
parmi ceux sortis peu ou pas diplômés	63,7	65,4	58,0	48,4
parmi ceux sortis diplômés du secondaire	78,8	82,4	76,9	74,9
parmi ceux sortis diplômés du supérieur	88,5	90,8	90,0	88,8
En avril N+5, proportion d'emplois...				
... dits « non qualifiés »	26,9	22,8	19,2	20,2
... générant un revenu				
jusqu'à 0,9 Smic	13,0	11,0	8,9	10,0
entre 0,9 et 1,1 Smic	13,8	12,0	10,7	9,6
entre 1,1 et 1,5 Smic	33,9	41,1	42,1	48,4
entre 1,5 et 2 Smic	22,4	21,2	23,4	19,1
supérieur à 2 Smic	17,0	14,6	14,8	12,8
Entre avril N+3 et avril N+5, proportion de jeunes ayant passé au moins 80 % du temps...				
... en emploi	68,6	74,9	68,7	60,7
... en emploi et ayant accédé à un EDI ²	57,0	61,4	55,7	47,6
... en emploi mais toujours en EDD ²	11,5	13,5	13,0	13,0
Entre avril N+1 et avril N+5, temps passé en moyenne (en mois)...				
... en emploi ³	37,4	39,5	37,2	34,0
en EDI	...	23,8	22,1	19,7
en EDD avec salaire supérieur à 110 % du Smic	...	6,6	7,3	7,8
en EDD avec salaire inférieur ou égal à 110 % du Smic	...	9,1	7,8	6,5
... en formation ou reprise d'études	2,4	2,0	2,9	3,5
... en situation de NEET ²	9,3	7,5	8,9	11,5

1. Selon l'enquête Génération considérée, la lettre N fait référence à 1992, 1998, 2004 ou 2010.

2. EDI, EDD, NEET : voir *Définitions*.

3. Pour la génération 1992, les mois de service national qui se sont éventuellement déroulés au-delà d'avril 1993 ont été assimilés à de l'emploi. Champ : France métropolitaine, ensemble des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1992, 1998, 2004 et 2010.

Lecture : en avril 1997, 22 % des jeunes de la génération 1992 étaient sans emploi, dont 18 % en NEET et 4 % en formation ou reprise d'études.

Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992, Génération 1998, Génération 2004 et Génération 2010 à 5 ans.

Il ne s'agit pas ici de mesurer d'éventuels « effets cicatrices » sur les parcours des jeunes : en soi, une (seule) première année de vie active intervenue dans un contexte défavorable quant à la conjoncture économique ne laisse pas de trace négative durable sur les situations des débutants dès quatre à cinq années après leurs études [Gaini *et al.*, 2014]. Le facteur conjoncturel évoqué ici demande, lui, à être appréhendé sur plusieurs années, au long du processus d'insertion. La dynamique conjoncturelle joue alors le rôle d'une toile de fond, comme elle le fait – mais de façon moins marquée – pour des individus plus anciens sur le marché du travail. Ce facteur conjoncturel n'exclut pas que des évolutions plus structurelles puissent être aussi à l'œuvre derrière les différences constatées au fil des enquêtes. Si de plus en plus, le marché du travail se « rapproche d'un modèle segmenté, où les emplois stables et les emplois instables forment deux mondes séparés, les emplois instables constituant une "trappe" pour ceux qui les occupent » [Picart, 2014], les nouveaux entrants – certains d'entre eux du moins – sont susceptibles d'en faire particulièrement les frais.

Encadré 1

Les enquêtes Génération 1992, 1998, 2004 et 2010

Depuis 1997, le Céreq mène régulièrement des enquêtes d'insertion auprès des jeunes arrivant une même année sur le marché du travail. Pour réaliser ces enquêtes de statistique publique, une base de sondage est construite à partir d'informations issues des principaux établissements d'éducation et de formation initiale, depuis le secondaire jusqu'aux derniers échelons du supérieur, dans le public comme dans le privé. Elle inclut également les informations issues des centres de formation d'apprentis. Selon les années et les tailles d'échantillons visées, entre 10 000 et 40 000 jeunes répondent aux enquêtes.

La première de ces enquêtes a eu lieu en 1997 auprès des jeunes qui avaient mis un terme à leur formation initiale en 1992. Par la suite, les jeunes interrogés ont fait l'objet d'interrogations à plusieurs échéances après la fin de leurs études : pour la plupart des cohortes trois ans après leurs études, et pour certaines, à nouveau cinq ans après les études, voire sept ans et même dix ans après. Pour ce dossier, ce sont les quatre enquêtes Génération 1992 (menée en 1997), Génération 1998 (menée en 2003), Génération 2004 (menée en 2009) et Génération 2010 (menée en 2015) qui sont mobilisées. Un travail spécifique de pondération et d'amendement du champ a été réalisé afin de les rendre aussi comparables que possible. Les défauts de couverture que présentait la première enquête, menée en 1997, ont notamment conduit à exclure du champ de chacune des enquêtes les formations de la santé, du social, du sport, celles de la culture et des métiers d'art, les IUFM

et une partie des écoles de la fonction publique. Ces réductions du champ des enquêtes, rendues nécessaires pour des raisons de comparabilité, conduisent à ne pas prendre en compte les parcours d'insertion spécifiques, souvent favorables, qui font suite à ces formations-là. Si l'on prend l'exemple de l'enquête Génération 2010, cette réduction de couverture conduit à surestimer les difficultés d'emploi et la précarité d'un à deux points de pourcentage. Sont en particulier sous-estimées d'un point et demi la fréquence des postes de fonctionnaires et celle des emplois indépendants au sein de cette génération, cinq ans après les études. Toutefois, les messages globaux ne sont pas remis en cause, et cette réduction de couverture restait indispensable dans une perspective de comparaison dans le temps entre les enquêtes Génération. Les bases utilisées concernent néanmoins entre 82 % et 86 % des sortants de formation initiale selon les générations [Couppié *et al.*, à paraître 2018].

L'enquête comprend un calendrier mensuel d'activité distinguant emploi, recherche d'emploi, reprises d'études, formation, et autres situations d'inactivité. Il s'agit d'informations déclaratives, de sorte que la notion de chômage ne recouvre pas nécessairement celle du Bureau international du travail (BIT). Ce calendrier s'assortit d'informations sur les revenus, les statuts d'emploi, les temps de travail, les modes de recrutement, la profession exercée, etc. Sont également présentes des informations socio-démographiques et géographiques, ainsi que des informations subjectives portant sur le ressenti des jeunes quant à leur situation et à leurs perspectives professionnelles.

Recul pour les jeunes entrants de l'emploi non qualifié et des emplois à temps partiel

Quelques indicateurs d'insertion évoluent en dépit de la conjoncture économique. Ainsi, l'emploi dit « non qualifié » a reculé d'une génération à l'autre entre 1992 et 2004 (de 27 % à 19 % d'emplois non qualifiés cinq ans après les études), puis s'est quasiment maintenu à l'arrivée de la génération 2010. Cette évolution traduit surtout une décreue, régulière et de forte ampleur, des emplois d'ouvriers non qualifiés. Leur nombre a été divisé par deux entre la génération 1992 et la génération 2010, soit un rythme bien plus soutenu que pour les individus plus anciens sur le marché du travail [Babet, 2017]. Le recul de ces postes dans la structure des emplois porte donc particulièrement sur les nouveaux entrants.

Un autre indicateur peu lié à la conjoncture est la part d'emplois exercés à temps partiel par les jeunes en voie d'insertion. Entre les générations 1992 et 1998, elle s'est nettement réduite pour ceux qui occupent un CDI cinq ans après leurs études (de 14 % à 8 %) et est quasi constante ensuite (10 % pour la génération 2010). Elle est aussi restée pratiquement stable pour les jeunes en CDD (23 % pour la génération 1992, 22 % pour la génération 2010). Ces évolutions se déroulent à rebours de ce qui prévaut pour les actifs plus âgés : au fil des années 1990, à la faveur de politiques publiques, la part d'emplois à temps partiel a d'abord augmenté nettement, puis plus modérément [COE, 2014]. Pour autant, tout lien entre âge et temps partiel n'a pas disparu : ce temps partiel est plus fréquemment contraint pour les débutants que pour leurs aînés [COE, 2014].

De façon connexe, la part des emplois rémunérés en deçà de 110 % du Smic (ce seuil, proche des deux tiers du revenu médian, permet de discerner les emplois à salaires modestes) a reculé au fil des générations, de 27 % (génération 1992) à 20 % (génération 2010). Dans le même temps, le haut de la distribution salariale s'est tassé : la part de revenus du travail excédant deux Smic a reculé de 17 % à 13 %. Ce tassement du haut de l'échelle des salaires intervient malgré l'élévation du nombre de jeunes sortis de formation initiale très diplômés. La génération 1992 comptait seulement 9 % de titulaires de diplômes à bac+5 ou de docteurs, contre 16 % pour la génération 2010. Au cours des deux dernières décennies, l'éventail des salaires s'est donc resserré pour les jeunes en insertion, selon un mouvement semblable à celui qui a affecté les salariés plus anciens sur le marché du travail [Husson, 2012].

D'autres évolutions sont la conséquence de choix politiques. Ainsi, la part de jeunes occupant un poste de fonctionnaire cinq ans après leurs études s'est fortement réduite dès la génération 1998. La proportion d'emplois exercés en alternance a, quant à elle, nettement progressé au sein des parcours : de 11 % des débutants de la génération 1992 ayant expérimenté l'alternance après leur formation initiale (que ce soit en apprentissage au moins un an après la formation initiale ou avec un contrat de qualification), à 18 % pour les jeunes de la génération 2010. Et les autres emplois aidés connaissent une apogée avec la génération 1998 où les contrats emplois jeunes, les contrats emploi solidarité (CES) et emploi consolidé (CEC) représentaient encore 5 % de l'emploi cinq ans après les études. Après un recul sensible à la génération 2004, ce type de contrats repart à la hausse pour la génération 2010, où ils rendent compte de près de 4 % des situations d'emploi au moment de l'enquête.

L'emploi indépendant, enfin, a modestement mais régulièrement progressé, atteignant 5 % des emplois cinq ans après les études pour la génération 2010. Pour la population active dans son ensemble, le non-salariat avait à l'inverse poursuivi sa longue décreue jusqu'au début des années 2000, avant de repartir discrètement à la hausse [COE, 2014]. Comme chez les actifs plus anciens en revanche, l'évolution constatée chez les débutants se double d'une recomposition importante de ces emplois. Ainsi, près de la moitié des jeunes non salariés de la génération 2010 sont rémunérés en deçà de 110 % du Smic. Ils étaient un tiers pour la génération 1992. Et seuls 6 % gagnent plus de deux fois le Smic cinq ans après leurs études pour la

génération 2010 – moitié moins que pour la génération 1992. Si l'apparition du statut d'auto-entrepreneur en 2008 a certainement favorisé ce phénomène de recomposition et de progression du non-salariat, elle ne l'a pas créé.

Des parcours plus souvent aux marges de l'emploi

Les approches « photographiques » de l'insertion, qui cherchent à la saisir à une date donnée, ne suffisent pas toujours à rendre compte des processus d'insertion professionnelle. En effet, les situations de chômage peuvent n'être que transitoires, les emplois en contrat à durée indéterminée (CDI) ne sont pas toujours synonymes de stabilité, et une partie des emplois en contrat à durée déterminée (CDD) s'inscrivent dans des modes de participation à l'emploi très continus. Un travail de classification (*encadré 2*) permet d'identifier les grands types de parcours d'insertion de la génération 1998 à la génération 2010, c'est-à-dire pour trois cohortes de débutants confrontés à des conjonctures de plus en plus dégradées lors de leurs premières années de présence sur le marché du travail, avec une altération manifeste des parcours d'insertion (*figure 2*).

Les parcours dominés par les situations de NEET se sont nettement accrus, de 10 % (génération 1998) à 17 % (génération 2010). Bien que les parcours d'entrée-sortie marqués par divers épisodes d'**emploi à durée déterminée** (EDD) et de NEET aient dans le même temps perdu un peu de terrain (de 11 % à 9 %), la part de jeunes concernés d'une façon ou d'une autre par des difficultés durables d'insertion a augmenté au fil des générations, et ces difficultés se sont en moyenne alourdies.

Encadré 2

La construction de trajectoires types d'insertion professionnelle

Un travail de classification des parcours d'insertion a été réalisé sur les enquêtes Génération 1998, Génération 2004 et Génération 2010. Il s'agit de regrouper et de décrire grâce à des trajectoires types les parcours au mois le mois des jeunes de chaque génération N, entre avril de l'année N+1 et avril de l'année N+5. Le fait de démarrer en avril N+1 permet de laisser de côté les premiers trimestres d'insertion qui, pour la génération 1998, se déroulaient encore parfois en service national. Ces trajectoires types permettent de comparer la façon dont les jeunes cheminent entre EDI, EDD aux revenus supérieurs à 110 % du Smic, EDD aux revenus inférieurs à 110 % du Smic, situations de reprise d'études ou formation et situations de NEET. L'enquête Génération 2010 a été utilisée pour faire émerger les types de trajectoires (observations actives), les enquêtes Génération 1998 et 2004 ont, quant à elles, été « projetées » sur ce système (observations supplémentaires). Préalablement au travail de classification, une analyse des correspondances multiples (ACM) a

été réalisée. L'enquête Génération 1992 n'a pas été incluse ici, faute d'informations calendaires suffisamment riches.

Sept grands types de cheminements des jeunes vis-à-vis de l'emploi sont distingués. Le premier renvoie à des parcours durablement effectués en EDI. Deux autres réunissent des parcours durablement sous le signe des EDD mais qui aboutissent plus ou moins tardivement à des EDI, les uns à salaire supérieur à 110 % du Smic, les autres à salaire inférieur à 110 % du Smic. Le quatrième type rassemble des parcours réalisés durablement et souvent continûment en emploi, mais cantonnés à des EDD – rémunérés néanmoins au-dessus de 110 % du Smic. Deux autres types de parcours évoquent des difficultés d'insertion prégnantes, soit que la période observée se soit déroulée essentiellement en situation de NEET, soit que l'on enregistre des mouvements récurrents d'entrée-sortie de l'emploi, essentiellement *via* des EDD rémunérés en dessous de 110 % du Smic. Enfin, le dernier type rassemble les parcours incluant des temps importants de retours en formation ou en études.

2. Parcours d'insertion des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1998, 2004 et 2010

en %

	Génération		
	1998	2004	2010
Parcours de participation soutenue à l'emploi	72,1	68,5	61,8
Accès rapide et durable à l'EDI ¹	39,9	35,4	31,7
Passage d'une période longue en EDD ¹ à revenu > 110 % du Smic, vers un EDI	8,6	9,8	8,4
Parcours durablement en emploi sur EDD avec revenu > 110 % du Smic	8,5	9,6	10,4
Longue(s) période(s) d'EDD à revenu ≤ 110 % du Smic, évoluant vers un EDI le plus souvent	15,1	13,7	11,3
Difficultés durables d'accès ou de stabilisation en emploi	21,2	21,8	26,0
Parcours dominé par un ou des épisodes d'EDD à revenu ≤ 110 % du Smic, avec épisodes de NEET ¹	10,9	9,6	8,7
Parcours nettement dominé par les situations de NEET ¹	10,3	12,2	17,3
Processus d'insertion avec reprise d'études ou épisodes de formation notables	6,7	9,7	12,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

1. EDI, EDD, NEET : voir Définitions.

Champ : France métropolitaine, ensemble des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1998, 2004 et 2010.

Lecture : en avril 2003, 72,1 % des jeunes de la génération 1998 avaient eu un parcours marqué par une participation soutenue à l'emploi ; pour 39,9 %, il s'agissait d'un accès rapide et durable aux EDI.

Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1998, Génération 2004 et Génération 2010 à 5 ans.

Symétriquement, les processus d'insertion caractérisés par une participation soutenue à l'emploi se sont raréfiés. Ce mouvement relève d'abord d'une nette diminution des parcours d'accès rapide et durable à l'**emploi à durée indéterminée** (EDI), de 40 % pour la génération de 1998 à 32 % pour celle de 2010. Par ailleurs, les parcours qui se déroulent d'abord en EDD à bas salaire pour aboutir *in fine* le plus souvent à des EDI, illustrant un rôle de « marche-pied » des premiers vers les seconds, ont eux aussi nettement reculé pour les générations récentes. Malgré la dégradation de la conjoncture en revanche, d'autres parcours de participation soutenue à l'emploi se maintiennent, voire se développent légèrement : il s'agit des parcours d'insertion effectués durablement et continûment en EDD avec des revenus excédant 110 % du Smic – qu'ils débouchent ensuite sur un EDI ou pas. Cela suggère le déport d'une partie des parcours d'insertion les plus favorables vers ces modes-là de participation au marché du travail, caractérisés par un maintien continu et durable en emploi mais sur des statuts à durée limitée, ce que l'on peut qualifier de « stabilisations paradoxales » [Eckert et Mora, 2008].

Ces évolutions d'ensemble sont toutefois traversées de grandes disparités au sein de la jeunesse. Qu'elles soient liées au diplôme, au sexe ou à l'origine sociale, certaines se creusent sur la période, quand d'autres s'atténuent (*encadré 3*).

Des jeunes moins inquiets quant à leur avenir professionnel que dans les années 1990

Si l'insertion des débutants est devenue objectivement plus difficile, les opinions subjectives des jeunes à propos de leur parcours d'insertion, de leur situation professionnelle ou de leur avenir se sont en revanche nettement améliorées. Au moment de l'enquête de 2015, c'est-à-dire pour la génération 2010 à cinq ans, seuls 23 % des jeunes de cette génération se disent inquiets concernant leur avenir professionnel, contre 37 % pour la génération 1992. Cette nette atténuation des craintes concerne tout autant les jeunes sans emploi à la date de l'enquête que les autres jeunes quel que soit leur statut d'emploi (*figure 3*).

Encadré 3

Décrochage des jeunes peu ou pas diplômés, difficultés accrues pour les classes populaires et relatif rattrapage des filles

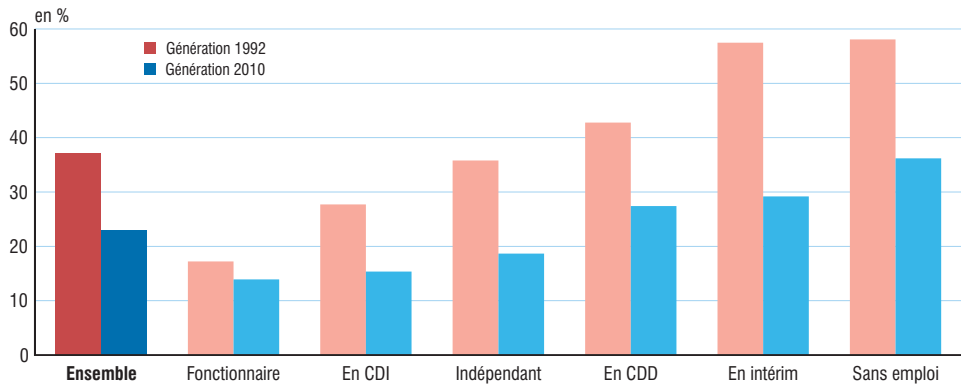
En près de vingt ans, les différences d'insertion liées au niveau de diplôme détenu à la fin de la formation initiale se sont nettement accrues. Cinq ans après les études, 46 % des jeunes sortis peu ou pas diplômés de la génération 2010 ne sont ni en emploi ni en formation (NEET), contre 8 % des jeunes sortis diplômés de l'enseignement supérieur. Cet écart de 38 points, massif, est presque le double de celui qui prévalait pour les générations arrivées sur le marché du travail en 1992 ou en 1998.

Le rôle des origines sociales comme facteur de différenciation des parcours d'insertion s'est également accru. Au sein de la génération 1992, 13 % des enfants de cadre(s) et 21 % des enfants d'ouvrier(s) ou employé(s) étaient au chômage ou inactifs cinq ans après leurs études. Ces chiffres passent respectivement à 12 % et 26 % pour la génération 2010. Si la situation des enfants de familles aisées s'est ainsi bien maintenue, celle des enfants de familles

populaires s'est dégradée – ce bien que ces derniers aient légèrement réduit l'écart sur les niveaux de formation. Désormais, la qualité de l'insertion professionnelle relève non seulement du niveau mais aussi des caractéristiques des parcours d'études en eux-mêmes (filières, voies sélectives, spécialités, qualité des stages, etc.).

Enfin, dans un contexte de recul de l'emploi ouvrier non qualifié, de poursuite de la tertiarisation de l'économie et d'élévation relative du niveau de diplôme des femmes par rapport aux hommes, celles-ci rattrapent en partie leur retard en matière d'insertion professionnelle – davantage d'ailleurs par érosion des conditions d'insertion masculines que par progression des leurs. En conséquence, pour la génération 2010, les femmes et les hommes font jeu égal quant à l'accès à l'emploi et aux emplois qualifiés. En revanche, le déficit salarial des jeunes femmes comme leur surcroît d'emplois à temps partiel ne se comblent que partiellement et leurs chances d'accéder rapidement à des EDI restent en deçà de celles des jeunes hommes.

3. Proportion de jeunes qui se disent inquiets pour leur avenir professionnel en fonction de leur statut d'emploi



Champ : France métropolitaine, ensemble des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1992 et 2010.

Lecture : en avril 1997, 58 % des jeunes sans emploi de la génération 1992 se déclaraient inquiets plutôt qu'optimistes pour leur avenir professionnel, contre 36 % des jeunes de la génération 2010 interrogés en avril 2015.

Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992 et Génération 2010 à 5 ans.

Une évolution analogue, quoique moins marquée, concerne la propension à se dire « satisfait de sa situation professionnelle » ou à décrire son parcours depuis la fin des études comme « facile ou plutôt facile » : ils étaient respectivement 64 % et 49 % dans ce cas à la

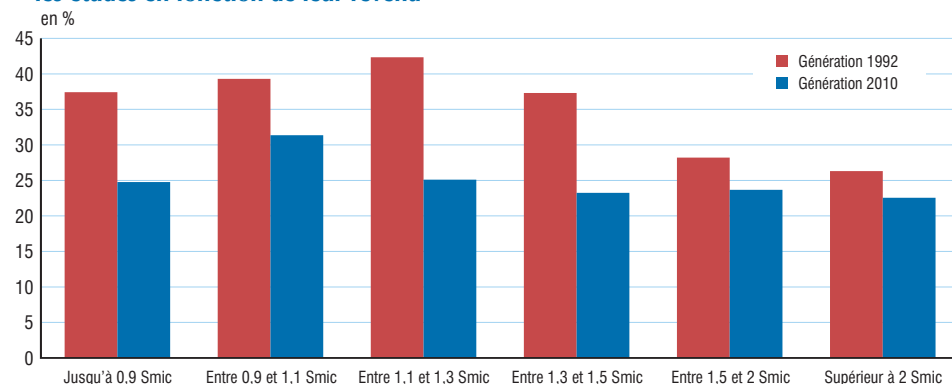
génération 1992, ils sont 70 % et 55 % à la génération 2010. Occuper un emploi à durée limitée cinq ans après les études pèse moins qu'avant sur les chances d'émettre une opinion positive sur sa situation ou son parcours. En revanche, au sein d'un même niveau de diplôme et à sexe donné, être sans emploi va bien plus souvent de pair avec des jugements négatifs sur son parcours et sa situation pour la génération 2010 qu'à la génération 1992.

Cette relative uniformisation des jugements portés par les débutants de la génération 2010 ne signifie pas pour autant que l'importance accordée à l'emploi ait diminué – en particulier pour les jeunes effectivement confrontés à des difficultés de stabilisation dans l'emploi. Dans chacune des enquêtes, la part des jeunes sans emploi qui souhaitent d'abord « ménager leur vie hors travail » reste ainsi très minoritaire.

Concernant le rapport au travail, pour les jeunes en emploi cinq ans après les études, les jugements sont là aussi plus favorables aujourd'hui qu'hier : 66 % des jeunes de la génération 1992 disaient « se réaliser professionnellement plutôt ou tout à fait », ils sont 88 % dans ce cas pour la génération 2010 – la hausse concerne autant les jeunes en EDD que ceux en EDI. Et si 30 % se sentaient « utilisés en dessous de leur niveau de compétences » pour la génération 1992, cette impression de déclassement ne concerne plus que 25 % des jeunes de la génération 2010. Enfin, tandis que 34 % s'estimaient « mal ou plutôt mal payés pour leur travail » hier, ils ne sont plus que 24 % dans ce cas aujourd'hui.

Cette amélioration globale de la satisfaction vis-à-vis du salaire concerne au premier chef les jeunes aux revenus modestes, jusqu'à 1,5 Smic (figure 4). Au point que pour la génération 2010, la propension à se considérer comme « mal ou plutôt mal payé » ne dépend plus que marginalement du revenu effectivement perçu cinq ans après les études, et ce, aussi bien pour un même niveau de diplôme et pour des jeunes de même sexe (figure 5). Le lien entre le salaire effectivement perçu et le jugement porté sur ce salaire semble s'être distendu. Par ailleurs, pour les générations 1992 comme 2010, à salaire donné notamment, être en EDD plutôt qu'en EDI diminue la propension à se dire mal ou plutôt mal payé pour son travail, cinq ans après les études.

4. Proportion de jeunes qui s'estiment mal ou plutôt mal payés pour leur travail, 5 ans après les études en fonction de leur revenu



Champ : France métropolitaine, ensemble des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1992 et 2010, en emploi cinq ans après leurs études. Lecture : pour la génération 1992, 37 % des jeunes en emploi en avril 1997 avec des revenus salariaux inférieurs à 90 % du Smic mensuel estimaient être mal ou plutôt mal payés pour leur travail ; pour la génération 2010, ils sont 25 % dans ce cas parmi les jeunes en emploi en avril 2015 avec des revenus inférieurs à 90 % du Smic mensuel.

Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992 et Génération 2010 à 5 ans.

Il faut néanmoins signaler qu'au sein de la génération 1992 comme de la génération 2010, à diplôme et à situation d'emploi comparables, les jeunes femmes sont modérément mais significativement moins optimistes pour leur avenir professionnel que les jeunes hommes – mais qu'elles ne sont pas en revanche plus insatisfaites de leur situation professionnelle. Cependant, si à salaire, situation professionnelle et diplôme comparables, les jeunes femmes de la génération 1992 ne se considéraient pas plus souvent que les jeunes hommes comme mal ou plutôt mal payées, ce n'est plus le cas à la génération 2010 (figure 5).

Ces modifications des jugements subjectifs, paradoxales eu égard à la dégradation objective des conditions d'insertion, peuvent s'interpréter de différentes manières. Il est possible qu'une banalisation du regard vis-à-vis des difficultés d'insertion ou des emplois à durée limitée se soit développée, par un « effet de comparaison sociale » [Kahneman et Tversky, 2000] ou encore selon un mécanisme de « préférences adaptatives », les individus adaptant leurs préférences aux possibilités effectives qui s'offrent à eux. Les jeunes de la génération 1992 ont, pour beaucoup, assisté au développement du chômage et des formes particulières d'emploi pendant l'enfance ou les études, quand, pour la génération 2010, ces éléments ont, d'une certaine façon, toujours fait partie du paysage et concernent nombre de leurs pairs. Enfin, sans contradiction avec l'hypothèse précédente, pourrait aussi s'exprimer là l'émergence d'un autre rapport au temps, plus détaché des difficultés passées ou présentes que ce n'était le cas il y a deux décennies. Pour Sennett [2006], l'individu moderne doit apprendre à vivre à court terme, notamment en « migrant sans cesse d'une tâche, d'un emploi ou d'un lieu de travail à l'autre », et en étant « capable de laisser filer le passé ». Ce moindre poids associé par les jeunes à des conditions d'insertion passées ou présentes difficiles, au moment d'exprimer un jugement subjectif, témoigne peut-être, aussi, de la progression de cette « modernité ». ■

5. Effet du sexe, du diplôme, du niveau de rémunération et du type d'emploi sur la probabilité de s'estimer mal ou plutôt mal payé pour son travail

	Odds-ratio	
	Génération 1992	Génération 2010
Être une femme (par rapport à un homme)	[0,99 - 1,02]	[1,01 - 1,06]
Niveau de diplôme à la fin des études (par rapport à un diplômé du secondaire)		
Être sorti sans diplôme du système éducatif	[0,98 - 1,02]	[0,98 - 1,05]
Être sorti diplômé du supérieur	[1,09 - 1,13]	[1,00 - 1,05]
Niveau de rémunération cinq ans après les études (par rapport à un niveau entre 1,1 et 1,3 Smic)		
Jusqu'à 0,9 Smic	[0,95 - 1,00]	[0,93 - 1,01]
Entre 0,9 et 1,1 Smic	[0,93 - 0,98]	[0,96 - 1,04]
Entre 1,3 et 1,5 Smic	[0,91 - 0,96]	[0,95 - 1,02]
Entre 1,5 et 2 Smic	[0,82 - 0,86]	[0,97 - 1,04]
Supérieur à 2 Smic	[0,75 - 0,79]	[0,93 - 1,01]
Être en EDI (par rapport à une situation en EDD)¹	[1,09 - 1,14]	[1,02 - 1,07]

1. EDI et EDD : voir Définitions.

Champ : France métropolitaine, ensemble des débutants sortis de formation initiale pour la première fois en 1992 et 2010, en emploi cinq ans après leurs études.

Lecture : pour les jeunes de la génération 2010 en emploi en 2015, être une femme plutôt qu'un homme multiplie par 1,01 à 1,06 (intervalle de confiance à 95 %) les risques de se considérer mal ou plutôt mal payé pour son travail, à niveau de diplôme et situation sur le marché du travail comparables.

Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992 et Génération 2010 à 5 ans.

Définitions

Emploi à durée déterminée (EDD) : les emplois à durée déterminée réunissent l'ensemble des emplois relevant de contrats dérogatoires tels que les CDD, l'intérim, les contrats aidés, l'alternance, le travail non déclaré, etc., ainsi que les emplois d'indépendants aux revenus inférieurs à 110 % du Smic. Si les emplois d'indépendants relèvent par définition des emplois à durée indéterminée, une part d'entre eux perçoivent des revenus faibles et disposent d'une assurance sur l'avenir limitée, qui les apparentent plus aux emplois à durée déterminée.

Emploi à durée indéterminée (EDI) : les emplois à durée indéterminée rassemblent les postes de fonctionnaires et les emplois en CDI. S'y adjoignent les emplois d'indépendants dont les revenus excèdent 110 % du Smic.

Emploi non qualifié : selon la classification utilisée ici, il s'agit des emplois dont l'accès en début de carrière n'implique pas de posséder une spécialité de formation spécifique [Amossé et Chardon, 2006].

NEET : acronyme anglais de "Neither in Employment nor in Education or Training", personnes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle). Elles sont ainsi au chômage ou inactives, hors situations de formation. La notion de NEET mobilisée ici est une approximation de la définition européenne. En effet, dans cette étude, nous nous fondons sur ce que les jeunes ont déclaré, lors de la passation de l'enquête, comme étant leur situation principale au fil du calendrier d'activité.

Pour en savoir plus

Amossé T., Chardon O., « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Économie et Statistique* n° 393-394, novembre 2006.

Babet C., « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? Forte progression des métiers du tertiaire et des métiers les plus qualifiés », *Dares Analyses* n° 003, janvier 2017.

Barret C., Ryk F., Volle N., « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 – Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref du Céreq* n° 319, mars 2014.

Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), *L'évolution des formes d'emploi*, Rapport, avril 2014.

Couppié T., Dupray A., Epiphane D., Mora V. (coord.), *20 ans d'insertion professionnelle – Permanences et évolutions*, coll. « Céreq Essentiels », à paraître 2018.

Eckert H., Mora V., « Formes temporelles de l'incertitude et sécurisation des trajectoires dans l'insertion professionnelle des jeunes », *Travail et Emploi* n° 113, janvier-avril 2008.

Gaini M., Leduc A., Vicard A., « Peut-on parler de générations sacrifiées ? Entrer sur le marché du travail dans une période de mauvaise conjoncture économique », *Économie et Statistique* n° 462-463, janvier 2014.

Husson M., « France : baisse de régime. Les salaires sur longue période », *La Revue de l'Ires* n° 73, décembre 2012.

Kahneman D., Tversky A. (ed), *Choices, Values and Frames*, Cambridge University Press, septembre 2000.

Picart C., « Une rotation de la main-d'œuvre presque quintuplée en 30 ans : plus qu'un essor des formes particulières d'emploi, un profond changement de leur usage », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Sennett R., *La culture du nouveau capitalisme*, Paris, Albin Michel, 2006.
